



COLLEGE
EMPLOYER
COUNCIL

CONSEIL DES
EMPLOYEURS
DES COLLÈGES

15 octobre 2025

Mise à jour sur les négociations

Les collèges de l'Ontario concluent une entente de principe avec le personnel de soutien à temps plein

Les collèges de l'Ontario et le personnel de soutien à temps plein sont parvenus à une entente de principe, mettant fin à une grève de cinq semaines dans les 24 collèges de la province.

Une séance de médiation privée tenue pendant le week-end avec le médiateur William Kaplan a permis de dénouer l'impasse dans les négociations, menant à un règlement provisoire entre le Conseil des employeurs des collèges (CEC), qui représente les collèges de l'Ontario, et le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui représente les 10 000 grévistes.

« Le personnel de soutien joue un rôle essentiel dans nos collèges en appuyant les opérations et en contribuant à la réussite de la population étudiante », a déclaré Graham Lloyd, chef de la direction du CEC. « Nous nous réjouissons de les retrouver au travail. »

« Les cinq dernières semaines de grève ont été éprouvantes pour toutes les personnes concernées », a ajouté M. Lloyd. « Nous soulignons la persévérance des équipes de négociation des deux parties ainsi que l'accompagnement du médiateur Kaplan, qui ont permis d'en arriver à cette entente. »

L'entente de principe doit encore être ratifiée par les membres du syndicat d'ici le 4 novembre 2025.

D'un commun accord avec le SEFPO, le piquetage cessera immédiatement dans l'ensemble des collèges de l'Ontario, et le personnel reprendra le travail le jeudi 16 octobre 2025.